



Commune d'IZIEU (Ain)
25, rue des Lauzes
01300 IZIEU
Téléphone 04 79 87 23 00
mairie-izieu@orange.fr

Procès-Verbal

Séance du conseil municipal du 09 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le neuf du mois de septembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune d'Izieu dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Monsieur Denis MARTIN-BARBAZ, maire.

Date de la convocation : 02.09.2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 9

Présents : 7

Votants : 9

Présents :

MARTIN-BARBAZ Denis
PLANTIER-CHÂTEAU Josiane
DURAND-DAVIES Delphine
JULLIEN Chantal

LACOUR Yves
LUTRIN Pierre
VANBERVLIET Michel

Excusés :

COSTAOUEC Romain, pouvoir à MARTIN-BARBAZ Denis
VILLIER Jullien, pouvoir à VANBERVLIET Michel

Le quorum est atteint, la séance est déclarée ouverte.

Secrétaire de séance : DURAND-DAVIES Delphine.

Ordre du jour :

En ouvrant la séance, Monsieur le Maire rappelle à notre souvenir Alain GACON, conseiller municipal, décédé le 29 août 2024.

1- Approbation du procès-verbal du 08 juillet.2024

Voté à l'unanimité

2 -Information sur les enduits de l'église

Une déclaration préalable sera établie

Après l'annulation de la réunion qui était prévue ce jour, entre le conseil municipal et la Fondation du Patrimoine, une nouvelle date sera proposée. Seront également invités un architecte de la CAUE et un architecte des Bâtiments de France.

Objet de cette réunion : la municipalité souhaite conserver le clocher en pierres apparentes. La Fondation du Patrimoine souhaite imposer un enduit complet à l'identique de l'origine

3 – Information « Bien sans Maître »

Suite au courrier de l'avocat, adressé à Mme Dufour cette dernière se rétracte et ne souhaite pas perdre du temps dans une procédure judiciaire.

Pour acquérir ce bien il est nécessaire que la commune demande un acte notarié de propriété.

4 - Travaux de voirie d'intérêt communautaire

Fiche de demande de travaux 2025 : finaliser les travaux de la route du Château et la rue Charles Machet.

Pas de travaux supplémentaires.

5 - Vidéo-surveillance

Entreprise Collot Sécurité :

Pluvis – Caméra IP4, stockeur et routeur..... 4 072 € HT

Caron – Caméra solaire et batterie..... 3 059 € HT

Le matériel des lecteurs de plaques (entrées du village) a été remplacé mais ne fonctionne pas.

Proposition unanime de faire réaliser des devis auprès d'autres entreprises.

Délibération reportée ultérieurement.

6 -Récolte des graines de sapins de Nordmann

Information : une équipe de grimpeurs à procéder à la récolte de cônes le 2 et 3 septembre dans la plantation de la montagne.

ONF : M. Maxime Clavel succède à M. Nicolas Micoud au poste de Responsable de l'Unité Territoriale du Bugey en date du 17 juillet 2024.

7 – Travaux d'urbanisme sans déclaration préalable ni permis de construire

Un courrier recommandé de la mairie a été adressé à M. Dominique Mermier en date du 28 juin 2024 le priant de présenter en mairie une demande de préalable ou de permis de construire.

A ce jour les travaux se poursuivent, sans déclaration.

Avant d'établir un procès-verbal d'infraction M. le Maire, accompagné d'un agent de l'urbanisme de la CCBS rencontrera pour la troisième fois M. Mermier

Délibération n°27

8 – Délibération pour les travaux à la maison des associations

La société de Chasse d'Izieu peut bénéficier de subventions de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour aménager son local.

Montant des travaux d'isolation des plafonds sous dalles et murs périphériques : devis C. Peronnet : 9.750,91 € HT

La commune autorise ces travaux sans aucune participation financière de sa part.

Atteste sur l'honneur que la location du local est gratuite.

Vote à l'unanimité.

10 – Questions diverses

Eclairage nocturne : lettre de Mme Véronique Poullennec, relance la demande d'extinction de nuit. Ce secteur n'est pas prévu dans la tranche des travaux actuels.

Courrier mairie de Brégnier-Cordon : proposition de la vente d'un tracteur d'occasion, pas de suite donnée

Cité de l'Enfance à Brégnier-Cordon : réunion prévue avec l'Agence le mardi 24 septembre à 17 h

Archives : lors de la recherche de documents pour informer le dossier de la grange de Pluvis (une maison ayant été déconstruite en 1972 suite à une délibération du conseil municipal) constat a été fait que la mairie ne possède aucune archive de 1965 à 1978.

Service ADDS : coût pour la commune en 2024 : 2 288 € (Instruction des dossiers de permis de construire et DDP)

Préparation du repas des anciens reconduit à l'auberge du Grand Thur le 14 décembre 2024.

Convocation à adresser au C.C.A.S pour le choix des menus et pour l'organisation de la journée.

Fin de séance : 21h30

Prochaine réunion : 04 novembre 2024



